

Audit & Conseil du Léman

Laurent FORSTMANN

Gérant

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

Siège social

13, chemin du Levant

01210 • Ferney Voltaire

Tél. +33(0)4 50 40 75 76

Fax +33(0)4 50 40 98 85

info@ac-leman.com

www.cabinet-acleman.com

ASSOCIATION FOYER CULTUREL DE SCIEZ

184, Route d'Excenevex

74140 SCIEZ

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

Mesdames, messieurs,

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION FOYER CULTUREL DE SCIEZ relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appropriés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V- RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI- RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Ferney-Voltaire, le 06/05/2024

AUDIT ET CONSEIL DU LEMAN

Le commissaire aux comptes

Laurent FORSTMANN



ASSA FOYER CULTUREL DE SCIEZ
184 RTE D'EXCENEVEX

74140 SCIEZ

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	24 770	24 770	0	600
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	219 459	195 940	23 519	20 467
. Autres	131 808	111 998	19 810	29 569
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées	300		300	300
. Autres titres immobilisés				
. Prêts	18 378		18 378	18 050
. Autres				
Total	394 716	332 708	62 008	68 986
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	8 879		8 879	9 158
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	180 334	11 378	168 956	164 703
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	85 822		85 822	80 736
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	622 548		622 548	538 444
Charges constatées d'avance	20 941		20 941	21 492
Total	918 525	11 378	907 147	814 533
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	1 313 241	344 086	969 155	883 519

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	512 338	438 328
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	67 822	74 010
Situation nette (sous-total)	580 160	512 338
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	4 031	2 228
Provisions réglementées		
Total	584 191	514 566
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	9 084	16 426
Total	9 084	16 426
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	37 158	34 457
Total	37 158	34 457
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 268	17 630
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 444	36 247
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	91 620	82 211
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 130	10 771
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	168 259	171 210
Total	338 721	318 069
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	969 155	883 519

	du	01/01/2023	%	du	01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2023	PE	au	31/12/2022	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		20 703	0,97		19 203	1,00	1 500	7,81
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services <i>dont parrainages</i>		1 402 930	66,05		1 293 565	67,55	109 366	8,45
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subv. d'explo.		607 751	28,61		500 921	26,16	106 830	21,33
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. comptible								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		79 036	3,72		69 832	3,65	9 204	13,18
Utilisations des fonds dédiés		12 843	0,60		26 171	1,37	-13 327	-50,92
Autres produits		718	0,03		5 155	0,27	-4 437	-86,07
Total		2 123 983	100,00		1 914 846	100,00	209 137	10,92
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises		426 300	20,07		367 320	19,18	58 980	16,06
Variation de stocks		280	0,01		-5 800	-0,30	6 080	104,82
Autres achats et charges externes		381 046	17,94		329 873	17,23	51 173	15,51
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		40 633	1,91		39 100	2,04	1 533	3,92
Salaires et traitements		892 027	42,00		802 796	41,92	89 231	11,11
Charges sociales		203 109	9,56		181 490	9,48	21 619	11,91
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		30 182	1,42		36 636	1,91	-6 454	-17,62
Dotations aux provisions		37 158	1,75		34 457	1,80	2 701	7,84
Reports en fonds dédiés		5 501	0,26		16 426	0,86	-10 925	-66,51
Autres charges		43 554	2,05		43 329	2,26	225	0,52
Total		2 059 790	96,98		1 845 627	96,39	214 163	11,60
Résultat d'exploitation		64 193	3,02		69 219	3,61	-5 026	-7,26
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		2 287	0,11		732	0,04	1 555	212,59
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P								
Total		2 287	0,11		732	0,04	1 555	212,59
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées		108	0,01		216	0,01	-108	-50,02
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total		108	0,01		216	0,01	-108	-50,02
Résultat financier		2 179	0,10		515	0,03	1 663	322,76

	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	PE	au 31/12/2022	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	66 372	3,12	69 734	3,64	-3 362	-4,82
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	2 063	0,10	1 717	0,09	346	20,18
Sur opérations en capital	4 023	0,19	3 305	0,17	718	21,73
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total	6 086	0,29	5 021	0,26	1 065	21,20
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	4 635	0,22	743	0,04	3 893	524,15
Sur opérations en capital			3	0,00	-3	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total	4 635	0,22	746	0,04	3 889	521,34
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 451	0,07	4 275	0,22	-2 825	-66,07
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	2 132 356		1 920 599		211 757	11,03
TOTAL DES CHARGES	2 064 533		1 846 590		217 944	11,80
EXCEDENT OU DEFICIT	67 822	3,19	74 010	3,87	-6 187	-8,36
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	223 066		227 965		-4 900	-2,15
Bénévolat	67 095		41 441		25 655	61,91
Total	290 161		269 406		20 755	7,70
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	223 066		227 965		-4 900	-2,15
Prestation en nature						
Personnel bénévole	67 095		41 441		25 655	61,91
Total	290 161		269 406		20 755	7,70

ANNEXE

- Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres engagements
- Autres informations

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2023

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

Association d'éducation populaire affiliée à la FOL 74 et agréée Centre Social par la CAF

Activités ou missions :

Des activités régulières : culture, art, loisirs et sports

Une bibliothèque tout public

Une maison de la Mémoire et de la Citoyenneté

Un centre de loisirs, un restaurant scolaire, un pôle jeunesse

Moyens mis en oeuvre :

Une équipe de professionnels et de bénévoles pour l'animation des différentes activités

L'organisation d'évènements conviviaux

Une permanence d'accompagnements.

Des actions contre l'isolement, pour la prévention et l'éducation

Effectifs :

32,09

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition			X	
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
Frais externe de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
Coûts d'emprunts activables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 2 ans				
Terrains						
Constructions	Linéaire					
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	3 à 10 ans				
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	2 à 5 ans				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :				
	[]			
	Valeur nette	Taux amortissement		
Frais de constitution.....				
Frais de premier établissement.....				
Fonds commercial :				
	[]			
	Valeur nette	Taux amortissement		
Eléments achetés.....				
Eléments réévalués.....				
Eléments reçus en apport.....				
Actif immobilisé :				
Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	24 770			24 770
Immobilisations corporelles.....	341 819	17 736	8 288	351 267
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	18 350	328		18 678
Total.....	384 939	18 064	8 288	394 716
Amortissements et dépréciation	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	24 170	600		24 770
Immobilisations corporelles.....	291 783	24 442	8 287	307 938
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	315 954	25 042	8 287	332 708
Créances représentées par des effets de commerce :				
	Non recensé			
Usagers.....	[]			
Autres créances.....	[]			
Etat des créances :				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	
Actif immobilisé.....	18 378	18 378		
Actif circulant et charges constatées d'avance.	287 098	287 098		
Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :				
Participations et créances rattachées.....	[]			
Immobilisations financières.....	[]			
Usagers et comptes rattachés.....	1 155			
Autres créances.....	84 986			
Disponibilités.....	[]			
Charges constatées d'avance :				
	20 941			

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		74 010
AFFECTATION		
	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	74 010	
Total des affectations	74 010	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....				
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	438 328	74 010		512 338
Résultat de l'exercice.....	74 010	67 822	74 010	67 822
Situation nette	512 338	141 832	74 010	580 160
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	2 228	11 350	7 319	4 031
Provisions réglementées.....				
Total.....	514 566	153 182	81 329	584 191

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	34 457	37 158	34 457	37 158
Total (3)	34 457	37 158	34 457	37 158
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....	22 855	5 140	16 617	11 378
Autres dépréciations.....				
Total (4)	22 855	5 140	16 617	11 378
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	57 312	42 298	51 074	48 537
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....		42 298	51 074	
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
Subventions d'exploitation							
MAIRIE DE SCIEZ	2 259		1 421		924	1 762	
CONSEIL GENERAL	1 473		1 308			165	
DDCS	1 000					1 000	
CAF	6 919		6 455			464	
FDVA	1 676		1 254			422	
AGENCE NAT SPORT	839		292			547	
THONON AGGLO							
UFOLEP	2 260		1 016			1 244	
CAF CAPEJ					1 700	1 700	
UFOLEP					1 186	1 186	
REAAP					595	595	
Sous-total	16 426		11 747		4 405	9 084	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	16 426		11 747		4 405	9 084	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	5 268	5 268		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	56 444	56 444		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	91 620	91 620		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	17 130	17 130		
Produits constatés d'avance	168 259	168 259		
Total :	338 721	338 721		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

--

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	22 268
Dettes fiscales et sociales.....	39 461
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

168 259

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Mise à disposition du personnel de la Mairie de Sciez	Valorisation par la commune pour un montant de 124 674.37 €.
Mise à disposition des locaux de la Mairie de Sciez	Valorisation réalisée par la commune sur la base de la valeur locative et des charges supportées pour un montant de 98 391.35 €.
Bénévolat	Valorisation des heures sur la base du SMIC au 31.12.2023 pour un montant de 67 095.36 €.

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

--

Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)	
MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	
Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique "Legs, donations" Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	
Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS**Engagements reçus :**

Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

--

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

37 158		34 457	
--------	--	--------	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

La provision est constituée de l'évaluation de l'indemnité à verser aux salariés qui ont plus de 50 ans au 31 décembre 2023, selon les modalités de calcul de la convention collective.

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
	Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	
Terrains							
Constructions							
Inst. techn., mat. & out							
Autres immo. corp.							
Immo. en cours							

Totaux

--	--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

--

9 - AUTRES INFORMATIONS

L'effectif en équivalent temps plein de l'association est de :

- 32 non cadres (31 en 2022)

- 0 cadre (0 en 2022)